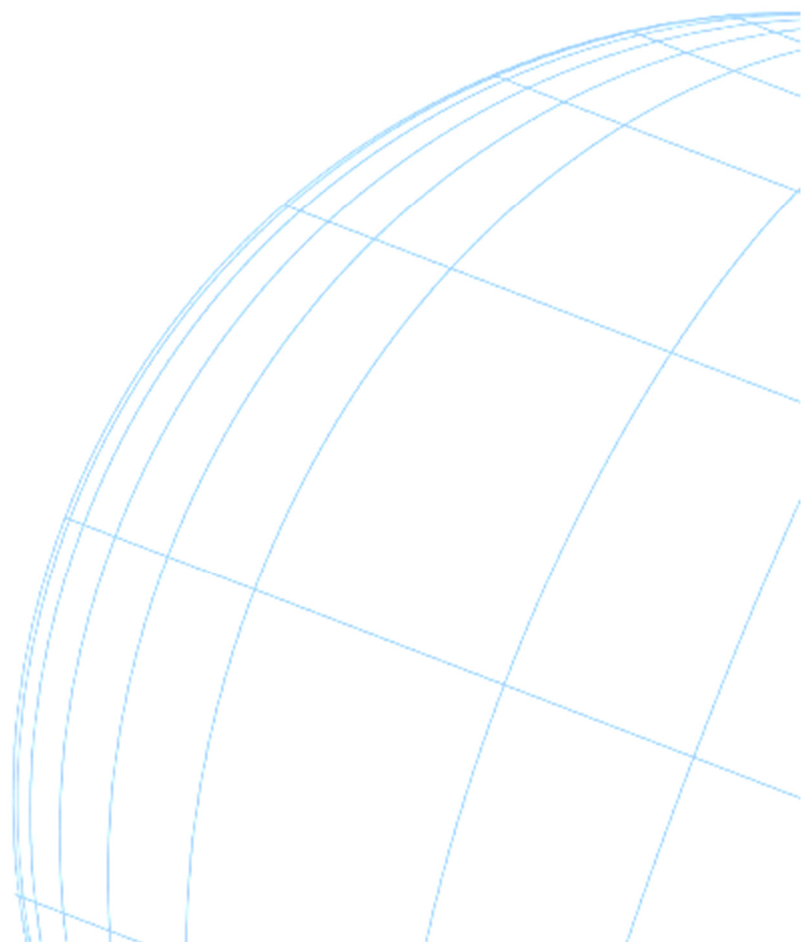


Rapport d'activité 2018

EURO-INSTITUT



Sommaire

LES ACTIVITES DE L'EURO-INSTITUT EN BREF	4
I. Formation	4
II. Études	11
III. Accompagnement	14
IV. L'Euro-Institut : porteur de projets	17
V. Réseaux	22
VI. Interventions et participation à des manifestations extérieures	24
VII. Recherche appliquée, publications et colloques	26
CONCLUSION	27





Wir bringen Bewegung in Ihre
grenzüberschreitenden Projekte!



Fortbildungen



Projekte



Netzwerkarbeit



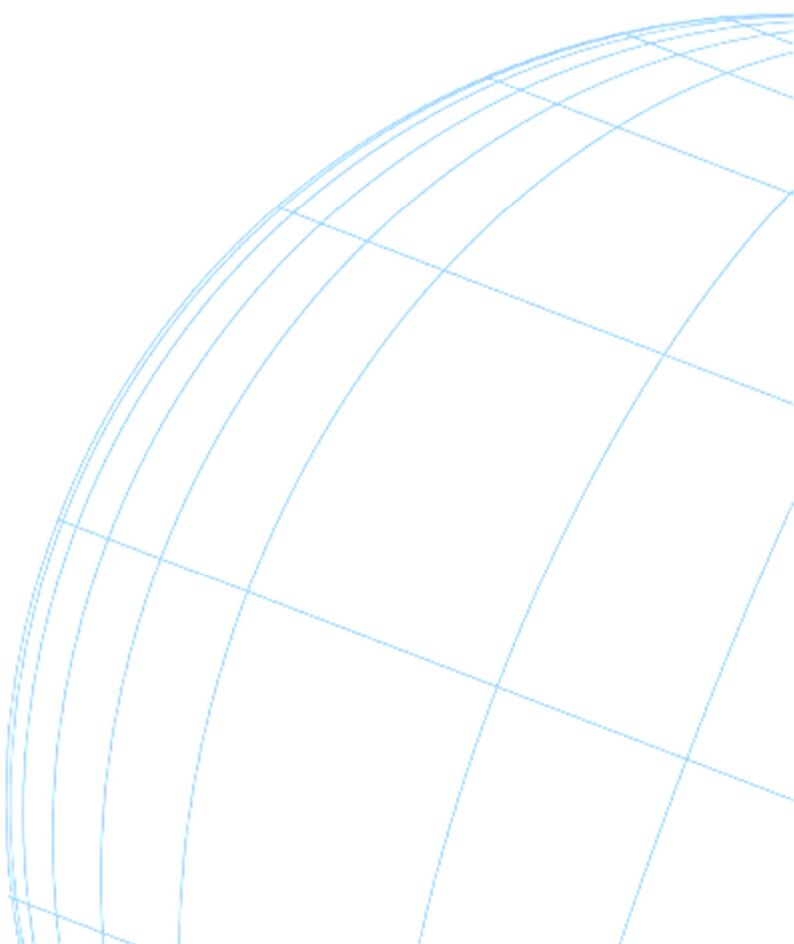
Angewandte Recherche



Studien



Begleitung



Les activités de l'Euro-Institut en bref



I. Formation

1. Compétences transversales

a. La formation initiale

En 2018, la coopération avec divers cursus universitaires a continué d'être au centre des activités de l'Euro-Institut. Des thèmes tels que la communication interculturelle, le système politico-administratif du pays voisin et la gestion de projets transfrontaliers ont été une fois de plus au programme.

Depuis 2008, l'Euro-Institut (Anne Hofmann, Christian Kleinert et Georg Walter) coordonne et conçoit plusieurs modules du cursus DeutschINSA sur demande de l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg (INSA). L'étendue de ces modules et le nombre d'étudiants ont de nouveau été élargis en 2018 grâce à un bon écho des étudiants. Dans le cadre de ce cursus, les étudiants sont préparés à une future carrière dans des entreprises allemandes. Les séminaires organisés par l'Euro-Institut se concentrent d'une part sur l'histoire, la culture et la société allemandes ainsi que sur le système économique et les caractéristiques des entreprises allemandes. D'autre part, il s'agit d'accroître les compétences linguistiques et d'accompagner les étudiants dans sur des aspects pratiques tels que la rédaction de CV, la préparation aux entretiens d'embauche ou la présentation orale de contenu en allemand. Une visite d'entreprise (*Badische Stahlwerke* à Kehl) a également complété l'offre comme l'an dernier.

Nous avons également travaillé avec la Hochschule für öffentliche Verwaltung (Université appliquée d'Administration) à Kehl (Master « Management de clusters et de réseaux régionaux » et Master « Management européen des administrations »), l'Université de Strasbourg (Master 2 Ville, environnement et sociétés (VES, autrefois PSAUME) et Licence Professionnelle Développement de projets de territoire), le CEPA (Customized Study Abroad Programms in Europe), ainsi que l'IFE (étudiants américains).

Par ailleurs, l'Euro-Institut (Anne Hofmann) a aussi proposé un module sur le management interculturel de projets transfrontaliers aux étudiants du Master 2 « Urbanisme et aménagement - Études et conduites de projets » de l'Université de Strasbourg.

b. Communication interculturelle

Paré pour le marché du travail dans le pays voisin !

Nous avons réalisé en 2018 de nombreuses actions dans le cadre du projet INTERREG V A « Réussir sans frontières », afin d'encourager la mobilité professionnelle transfrontalière dans le Rhin supérieur par des actions d'information, formation et qualification. Dans le cadre de ce projet INTERREG, l'Euro-Institut (Anne Hofmann) et Marimbert Consulting ont organisé une série d'ateliers interculturels sur les sujets suivants : transmettre des connaissances sur le statut de frontalier et la vie quotidienne en

Allemagne (en coopération avec Infobest Kehl/Strasbourg) ; expliquer les différences culturelles dans le contexte professionnel et acquérir les compétences interculturelles nécessaires à l'intégration sur le marché du travail ; rédiger des CV et des lettres de motivation répondant aux exigences allemandes ; préparer un entretien d'embauche en Allemagne.

En tout, il y a eu 48 ateliers qui se sont adressés avant tout aux jeunes, apprentis, jeunes actifs et demandeurs d'emploi. Des multiplicateurs, des représentants d'écoles (professionnelles) et d'entreprises ont eux aussi participé aux ateliers interculturels proposés afin de mieux comprendre les différences culturelles dans le contexte professionnel et de mieux accompagner l'intégration de leurs publics cible sur le marché du travail transfrontalier.

Atelier interculturel pour le compte de la Mission locale pour l'Emploi Strasbourg et Eurométropole

Dans le cadre d'un projet de mobilité européenne à Strasbourg, une douzaine de jeunes de la Mission Locale de Montmorency a passé une journée à Kehl pour découvrir l'espace transfrontalier. Dans ce contexte, l'Euro-Institut (Anne Hofmann) a mis en place un atelier interculturel ayant pour objectif d'introduire les jeunes à la dimension interculturelle de la mobilité professionnelle en Europe.

c. Cycle de formations « L'administration en pratique »

Pour pouvoir trouver l'interlocuteur souhaité de l'autre côté de la frontière et travailler plus efficacement avec le voisin, connaître le système politico-administratif du pays voisin constitue un pré-requis. L'offre habituelle de l'Euro-Institut comprend une formation catalogue sur le système politico-administratif de l'Allemagne, de la France et de la Suisse. En parallèle de ces trois formations, l'Euro-Institut a organisé en 2018 pour la seconde fois un séminaire qui traitait de l'organisation étatique et administrative et de l'histoire des 3 Länder (Etats fédérés : Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat et Sarre) voisins de la France, dans une perspective comparée.

Les différences entre les trois Länder allemands et les caractéristique du fédéralisme sont d'une grande importance pour les collègues français qui travaillent dans des domaines transfrontaliers et sont confrontés à des structures administratives allemandes parfois très différentes. Les besoins perdureront en particulier pour la Région Grand Est, car sa stratégie transfrontalière s'adresse aux trois Länder voisins.

d. Cours de langue en tandem

En 2018, l'Euro-Institut a organisé deux cours tandem : un cours de 6 séances en présentiel à la demande des Ville de Fribourg et Mulhouse et un cours de 3 séances en présentiel dans le cadre du projet INTERREG « MARGE – Inscrire les quartiers marginalisés dans l'espace du Rhin supérieur ».

La méthode du tandem n'est pas une méthode classique des cours de langues. Les apprenant.e.s font des progrès en se soutenant mutuellement. La méthode du tandem se caractérise par la réciprocité mais aussi l'autonomie des participant.e.s, qui fixent individuellement leurs objectifs. L'accent est mis sur la communication orale lors des séances en présentiel, au cours desquelles l'orientation vers la pratique joue un rôle primordial. Le „eTandem“ complète les séances en présentiel. Chaque participant.e travaille avec son ou sa partenaire par téléphone, mail, etc... sur les contenus qu'ils ont définis ensemble.

Les participant.e.s apprécient particulièrement cette méthode car ils parviennent ainsi facilement à lever de possibles freins, à s'entraîner à des situations de dialogue et à apprendre beaucoup sur le pays voisin grâce aux échanges directs.

e. Management de projets interculturels

Formation catalogue sur le management interculturel de projets transfrontaliers

Les 12 et 13 avril 2018 à l'Euro-Institut, la formation catalogue sur le management interculturel de projets a permis à 25 participant.e.s d'Allemagne, France et Belgique de s'approprier la méthodologie pour construire et mettre en oeuvre un projet transfrontalier.

En illustrant les différentes étapes d'un projet, la formation a accordé une attention particulière aux spécificités d'INTERREG et à la dimension culturelle de la coopération transfrontalière. Tout au long du séminaire animé par Anna Dister et Anne Hofmann, les participant.e.s ont échangé sur leurs propres expériences au cours de discussions et exercices et mis en pratique les nouvelles connaissances acquises.

Coopération transfrontalière : management interculturel de projets européens

Dans le cadre de l'académie d'été 2018 « L'Europe locale - vivante, proche et solidaire » de la Fondation Friedrich Ebert à Herrenberg, l'Euro-Institut a organisé le 7 juillet 2018 un atelier sur le management interculturel de projets européens et transfrontaliers. L'atelier avait pour objectif de mettre en valeur les possibilités de projets transfrontaliers et européens auprès des acteurs territoriaux. Il a présenté les différences culturelles rencontrées au cours des différentes phases du management de projet - définition, planification, mise en oeuvre et évaluation. Les participant.e.s ont avant tout été sensibilisés aux différences dans la communication, la gestion du temps et les processus de travail.

f. Visite d'une délégation de la Région Grand Est au Regierungspräsidium de Freiburg

Une délégation de la Région Grand Est a visité le Regierungspräsidium de Freiburg le 12 juin 2018 dans le cadre d'une manifestation conçue et animée conjointement par la *Stabsstelle für grenzüberschreitende Zusammenarbeit des Landes Baden-Württemberg* (Regierungspräsidium Freiburg) et l'Euro-Institut (Georg Walter). Le but de l'événement était de favoriser les échanges entre collègues allemands et français. Selon le souhait de la Région du Grand Est, le contenu du programme a porté sur les politiques de développement durable aux différentes échelles administratives du Land du Bade-Wurtemberg.

Différents exposés et des visites de terrain ont traité de thèmes tels que la construction et rénovation durable des bâtiments, gestion durable des bâtiments ; le développement durable dans les collèges et lycées du Bade-Wurtemberg ; les concepts d'élimination des déchets ainsi que la production et l'utilisation d'énergies renouvelables avec l'exemple de l'énergie solaire.

Des visites au bâtiment 2 de la mairie et à la centrale solaire Eichelbuck étaient au programme. Les participant.e.s ont eu un aperçu des approches novatrices en matière de développement durable dans les domaines du bâtiment, de l'énergie solaire et de la valorisation des déchets.

Enfin, le séminaire a présenté les structures administratives allemandes et du Bade-Wurtemberg et la coopération transfrontalière du point de vue du Bade-Wurtemberg. Pour chacun des points abordés, les politiques et activités correspondantes de la Région Grand Est ont également été présentés.

g. Accueil de délégations et de groupes de visiteurs

En 2018, l'Euro-Institut a eu la visite de deux décideurs politiques de haut rang du Bade-Wurtemberg. Le 12 juillet 2018, Gisela Erler, Conseillère d'Etat pour la société civile et l'Europe, s'est informée en détail des activités de l'institut et s'est entretenue avec Josha Frey, Georg Walter, Anne Dussap et Margot Bonnafous sur les perspectives de la coopération transfrontalière et des relations franco-allemandes.

Le 06 décembre 2018, la Présidente du Landtag Muthereim Aras a visité le Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes. Au cours de la rencontre animée par Georg Walter, les collègues de l'Euro-Institut, de la Conférence du Rhin supérieur, de l'Infobest Kehl-Strasbourg et de TRION ont présenté leurs différentes institutions et activités. Les défis actuels concernant la situation en Europe ont également été abordés.

En outre, l'Euro-Institut a pu accueillir plusieurs groupes de visiteurs pour des conférences et des débats sur la coopération transfrontalière et l'intégration européenne. En 2018, nous avons reçu la visite d'une délégation tunisienne, d'un groupe d'étudiants de la Hochschule de Kehl, d'une délégation germano-polonaise de l'Eurorégion Spree-Neiße-Bober et d'étudiants de l'Institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales (ITIRI) Strasbourg. L'échange avec les membres des délégations est toujours très enrichissant et nous permet de voir notre activité sous un angle différent.

2. Compétences spécialisées

a. Migration

Séminaire « Accueil et intégration des migrants et réfugiés »

Après un point culminant en 2015, la pression de la vague migratoire est aujourd'hui moins forte. Néanmoins, le thème de l'asile et de la migration reste d'une actualité brûlante, étant donné que les personnes à qui l'asile a été accordé doivent maintenant être intégrées dans la société. Comment l'intégration des nouveaux arrivants est-elle organisée ? Quels modèles et mesures existent de part et d'autre du Rhin ? Qu'est-ce qu'il advient des déboutés du droit d'asile en Allemagne et en France qui devraient – en théorie – retourner dans leur pays d'origine ? Comment les différents acteurs coopèrent-ils ?

Ces questions ont été examinées lors du séminaire franco-allemand « Accueil et intégration des migrants et réfugiés – Pratiques françaises et allemandes » organisé conjointement par l'Euro-Institut (Margot Bonnafous) et l'INET de Strasbourg (Institut national des études territoriales) le 19 juin 2018.

40 personnes intéressées originaires de France et d'Allemagne ont pu profiter de l'occasion d'échanger avec intervenants à travers le prisme d'une perspective franco-allemande. Au-delà des présentations et témoignages d'agents publics locaux et régionaux (Préfecture de la Région Grand Est, Eurométropole de Strasbourg, Ortenaukreis, Ville de Kehl), une partie de mise en perspective scientifique complétait la journée.

b. Environnement et développement durable (voyages d'études INET)

Pour la sixième fois, l'Euro-Institut a organisé et accompagné le voyage d'étude de trois jours à Fribourg proposé par l'Institut National des Etudes Territoriales (INET) aux fonctionnaires des administrations de différentes collectivités locales françaises, qui s'est déroulé du 18 au 20 avril 2018.

La formation, dont le programme est continuellement développé et optimisé depuis 2014, fut cette année pilotée et animée par Georg Walter et Clarisse Kauber. L'accent a de nouveau été mis sur la planification urbaine durable dans différents domaines (planification de nouvelles zones résidentielles ; planification durable des transports ; projets et stratégies visant à promouvoir la cohabitation sociale et l'aide de voisinage, etc.).

En plus des nombreuses visites sur site et des conférences, les participant(e) sont disposé de nombreux temps d'échange afin de mener des débats approfondis. D'une part, il s'agissait des différentes situations de départ en Allemagne et en France, ainsi que des différents cadres politiques, culturels et sociaux. D'autre part, il fut question des situations différentes en Allemagne et en France, au regard des conditions sociales, politiques et culturelles différentes. Enfin, un regard critique fut porté sur les possibilités et les limites de la transférabilité des concepts fribourgeois dans les contextes régionaux ou locaux en France.

c. Développement durable urbain (transports en commun)

Le 16 octobre 2018 l'Euro-Institut (Anna Dister) a proposé une formation catalogue sur une thématique nouvelle : le développement durable et transfrontalier d'une agglomération grâce à une meilleure offre de transports en commun. Propres, économiquement avantageux et socialement inclusifs, les transports en commun sont un atout considérable, en particulier pour les villes frontalières. Mais quelles sont les conséquences concrètes de leur développement sur le territoire ?

Afin de mieux comprendre les évolutions actuelles et leur contexte, la matinée fut consacrée à une rétrospective historique présentée par Monsieur Werner Schreiner, Président de la Conférence du Rhin Supérieur et expert du transport ferroviaire dans la région frontalière.

Le focus du séminaire s'est ensuite porté sur les projets de mobilité transfrontalière des villes de Strasbourg et Kehl, ainsi que de Bâle, Weil am Rhein et Huningue (Projet 3Land).

Une table ronde permet ensuite de mettre en lumière les conséquences économiques, sociales, politiques et écologiques d'une offre améliorée de transports en commun.

d. Relations presse en contexte transfrontalier

La formation catalogue sur les relations presse en contexte transfrontalier, qui s'était tenue pour la première fois en octobre 2017, a été renouvelée en mai 2018. De nombreux acteurs de la coopération transfrontalière, et en particulier les porteurs et partenaires de projets européens (par exemple INTERREG), sont confrontés à des exigences élevées en termes communication et de relations publiques. Travailler avec les médias locaux est déjà un défi dans le contexte national ; cela devient encore plus difficile si les médias de deux ou trois pays différents doivent être considérés en même temps.

Le séminaire animé par Anna Dister a pris la forme d'un échange intensif en petits groupes germano-franco-suisse et d'une table ronde à laquelle ont participé quatre journalistes allemands, français et suisses (presse écrite). D'une part, les participants et participantes ont reçu des informations détaillées sur la structure et le fonctionnement des médias dans les différentes régions du Rhin supérieur. D'autre part, les journalistes ont donné de nombreux conseils sur la manière d'obtenir le plus grand succès possible dans le travail de presse et les relations publiques (rédaction de communiqués de presse ; établissement de contacts avec les rédactions ou les journalistes ; procédures et règles internes dans les différents domaines).

e. Capacité financière des associations et entreprises (INTERREG)

Le service INTERREG de la Région Grand Est a bénéficié de deux jours et demi de formations pour pouvoir mieux analyser la capacité financière des associations et entreprises allemandes et françaises impliquées dans des projets INTERREG. En effet, l'instruction des subventions doit vérifier que les associations et entreprises, qui n'ont pas la même stabilité qu'un établissement public, sont suffisamment solides financièrement pour mener à bien le projet et avancer la trésorerie.

Si les principes de santé financière sont les mêmes en France et en Allemagne, les obligations légales, les documents de gestion et les catégories d'entreprises / associations diffèrent. Des spécialistes de la comptabilité en France et en Allemagne ont animé ces formations dans leur langue maternelle en alternant théorie, questions-réponses et cas pratiques réels du service INTERREG.

f. Probation et visite de la prison d'Offenburg

Mise en réseau des agents de probation de France et du Bade-Wurtemberg

En mars et novembre 2018, une vingtaine d'agents de probation des régions du Grand Est et du Bade-Wurtemberg se sont réunis dans le but de renforcer leur mise en réseau. Cela s'avère nécessaire dans le cas de personnes condamnées qui, par exemple, viennent du pays voisin ou ont été condamnées dans les deux pays. La première réunion en mars s'est d'abord concentrée sur la connaissance des structures et des procédures des services de probation dans les deux pays. Les participant.e.s ont ensuite échangé sur les défis actuels au sein de groupes de travail animés par l'Euro-Institut. Le deuxième atelier, qui s'est tenu en novembre, a été l'occasion de discuter de plusieurs constellations typiques sur la base d'études de cas et d'élaborer conjointement des solutions. Parallèlement, les agents de probation ont pu approfondir leur connaissance du système du pays voisin. Enfin, le travail en commun dans les deux langues a contribué à renforcer les compétences linguistiques et les participant.e.s ont intensifié leurs contacts personnels afin de développer ensemble un réseau efficace.

Visite de la maison d'arrêt d'Offenburg

Le 4 décembre 2018, dans le cadre d'une journée d'information et d'échanges, 20 agents pénitentiaires français de la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Strasbourg, coordonné par l'Euro-Institut (Georg Walter et Virginie Conte), se sont rendus à la maison d'arrêt d'Offenburg.

L'objectif était de s'informer et d'échanger avec des collègues allemands sur la prise en charge des détenus mais aussi de mieux connaître et comprendre le fonctionnement d'un établissement pénitentiaire en Allemagne, de sortir de son cadre de références habituel/national et d'envisager de nouvelles solutions pour faire face à des problèmes similaires et éventuellement susciter l'émergence de projets communs.

g. Le droit du travail en Allemagne et en France

L'Euro-Institut, Infobest Kehl/Strasbourg et l'EURES-T, ont organisé le 25 septembre 2018 une formation sur le droit du travail allemand et français. Cette formation catalogue de l'Euro-Institut visait à transmettre aux participant.e.s des notions de base en droit du travail français et allemand comparé. Les 30 participant.e.s, qui comptaient des particuliers ainsi que des représentants de la DIRECCTE Grand Est, de la Commission européenne et des entreprises du Rhin supérieur, ont pu acquérir des connaissances de base grâce aux exposés de Ellen Kapla et Frédéric Trossat, respectivement conseillère

et conseiller EURES-T qui proposaient une comparaison des contrats de travail, des congés payés ou de la rupture du contrat de travail en Allemagne et en France.

h. Comités de pilotage

Depuis 1994 et 1999, l'Euro-Institut accompagne respectivement les comités de pilotage « Santé et sécurité du travailleur par-delà les frontières » et « Coopération policière et judiciaire ». Ces groupes se réunissent plusieurs fois par an et organisent un colloque sur la santé et la sécurité au travail ou, en ce qui concerne la police et la justice, plusieurs journées de formations.

Santé et sécurité du travailleur par-delà des frontières

En 2018, le groupe de travail franco-allemand « Santé et sécurité au travail par-delà les frontières », accompagné par Virginie Conte et Anna Dister (en remplacement de Anne Thévenet), a travaillé sur les plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP ou nacelles).

Les constats partagés par les agents de contrôle et préventeurs, en Allemagne et en France, font état de manquements ayant des conséquences sur la sécurité au travail. Matériel faisant l'objet de défaillances, renversements liés à de mauvaises conditions de mise en œuvre ou d'absence de prise en compte des risques environnementaux, détournements d'utilisation ou engins non appropriés à la nature des travaux effectués... autant de situations pouvant entraîner des accidents graves pour le travailleur : chutes, écrasement, blocage...

La thématique a été présentée et discutée dans le cadre d'un Forum franco-allemand, le 28.11.2018 au Parlement européen de Strasbourg.

Le principal objectif du forum était d'échanger des expériences et des informations sur les possibilités et les exigences techniques en matière de sécurité et de prévention des accidents et, en particulier, sur le cadre juridique en cas d'utilisation transfrontalière des PEMP et d'accidents ayant une dimension transfrontalière.

Police et justice

En 2018, 5 événements avec un total de 8 jours de formation ont à nouveau été organisés dans le cadre du cycle de formations. Après les deux séminaires d'introduction sur les structures et les procédures dans les deux pays et sur les bases de la coopération policière et judiciaire transfrontalière, trois thèmes correspondant aux besoins actuels des autorités concernées ont été abordés : la saisie et la confiscation d'avoires criminels, la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle et la falsification de documents. Le séminaire sur la traite des êtres humains, qui a eu lieu en coopération avec le Parlement européen et dans ses locaux, mérite d'être souligné. Le séminaire s'est concentré sur les aspects locaux et régionaux ainsi que sur les perspectives transnationales et européennes.

Au total, 143 personnes ont participé en 2018 aux séminaires préparés par Margot Bonnafous et Raphaël Mariotti. Le cycle de formation est organisé par l'Euro-Institut en collaboration avec la police du Bade-Wurtemberg, le Ministère de la Justice et pour l'Europe du Bade-Wurtemberg, la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et la Justice française.



II. Études

1. Étude pour le réseau de grandes écoles en sciences appliquées TriRhenaTech

Les 22 établissements membres de ce réseau (Fachhochschulen, écoles d'ingénieurs Alsace Tech) poursuivent l'objectif de donner des réponses aux défis sociétaux et économiques, de soutenir le développement économique du Rhin supérieur et de devenir plus visibles auprès des entreprises et étudiants. Ils souhaitent développer une stratégie transfrontalière dans le domaine de la formation et de l'insertion professionnelle. C'est dans ce contexte qu'ils ont confié un diagnostic à l'Euro-Institut pour préparer ensuite des solutions pédagogiques adaptées.

En 2018, un sondage a été réalisé auprès des Alumni 2015 à 2017 et a pu compléter les conclusions obtenues en 2017. Clarisse Kauber a présenté les résultats finaux de l'étude au comité de pilotage en juin 2018.

2. Évaluation intermédiaire du programme INTERREG V Rhin supérieur

L'Euro-Institut (Clarisse Kauber et Christian Kleinert) a réalisé en partenariat avec l'ADIT l'évaluation intermédiaire du programme INTERREG V du Rhin supérieur. Il s'agissait d'évaluer le programme dans sa période 2015-2017 selon 4 dimensions : la logique d'intervention, l'avancement financier et qualitatif de la programmation, la qualité des projets programmés et le fonctionnement du programme. Un groupe de pilotage trinational composé de représentants du service INTERREG et du groupe de travail INTERREG a contribué à chaque étape de l'évaluation.

Le rapport d'évaluation validé en comité de suivi de décembre 2018 se fonde sur l'analyse des documents du programme, les 120 réponses des porteurs et partenaires de projet au questionnaire et les avis de 65 personnes rencontrées au cours de 39 entretiens (partenaires du programme, porteurs de projet, autres acteurs de la coopération transfrontalière). Il formule 70 préconisations dont une partie est déjà mise en œuvre, le programme apportant des améliorations au fur et à mesure. Le rapport est enrichi par une comparaison avec d'autres programmes INTERREG aux frontières allemandes et françaises.

3. Établissement de valeurs intermédiaires des indicateurs de résultat INTERREG V Rhin supérieur

L'autorité de gestion du programme INTERREG Rhin supérieur a confié à l'Euro-Institut et à l'ADIT l'établissement des valeurs 2018 pour 7 indicateurs de résultat, en particulier dans le domaine de la recherche et du sentiment d'appartenance transfrontalière des citoyens. Les indicateurs de résultat permettent de mesurer la contribution du programme INTERREG aux objectifs fixés. Ils sont définis par axe et par objectif spécifique dans le programme opérationnel et non projet par projet.

Au dernier trimestre 2018, Clarisse Kauber et Christian Kleinert ont préparé les outils pour 2019 : quotas, questionnaires bilingues, modalités de diffusion.

4. Les politiques culturelles dans les territoires voisins de la Région Grand Est

Au second semestre, Clarisse Kauber a réalisé à la demande de la Région Grand Est une étude comparative de l'organisation administrative de la culture en Allemagne (Rhénanie-Palatinat, Sarre et Bade-Wurtemberg), Suisse (Bâle et Fribourg), Belgique (Fédération Wallonie-Bruxelles et Ostbelgien) et au Luxembourg. Dans un premier temps, elle a compilé les informations issues des textes juridiques, des sites officiels des institutions culturelles et des rapports d'activité ou plans stratégiques des directions de la Culture. Puis elle a rencontré les responsables de la culture dans les différents territoires.

Les résultats de l'étude ont été présentés le 20 novembre 2018 au Casino des Faïenceries de Sarreguemines aux membres de l'association des directeurs des affaires culturelles du Grand Est accompagnés de leurs partenaires des pays voisins. La compréhension mutuelle des acteurs publics de la culture favorisera la coopération transfrontalière.

5. Étude sur les services de secours d'urgence aux frontières allemandes

A la demande du Ministère fédéral allemand de la Santé (BMG), l'Euro-Institut réalise un état des lieux de la situation juridique de la coopération transfrontalière dans le domaine des services de secours. Le projet est prévu pour deux ans et demi (juin 2017 à décembre 2019) et comprend l'analyse des cadres juridiques dans les zones frontalières allemandes concernées, une „Académie des secours“ à la frontière germano-polonaise et deux ateliers de restitution pour présenter les résultats dans certaines zones frontalières. Le budget total est de 179.925,00 €.

L'Euro-Institut (Natalia Ansa Held) réalise depuis 2017 l'étude intitulée « Réglementations, accords et projets dans le domaine des services de secours aux frontières allemandes ».

Les textes de l'étude sur les zones frontalières suivantes ont été achevés :

- Allemagne - France
- Allemagne-Pologne
- Allemagne-Luxembourg

Les travaux se poursuivent actuellement sur les zones frontalières suivantes :

- Allemagne - Pays-Bas
- Allemagne - Belgique
- Allemagne - République tchèque
- Allemagne-Autriche
- Allemagne - Suisse
- Allemagne - Danemark

Fin 2018, la préparation du colloque germano-polonais des services de secours qui se tiendra en février 2019 à Guben a démarrée. L'objectif de cette manifestation est de créer des synergies dans les régions frontalières germano-polonaises en vue de préparer des accords de coopération visant à réglementer la coopération transfrontalière entre les services de secours sur la base de l'accord-cadre et de permettre un échange d'expériences. L'Euro-Institut coopère de manière intensive avec l'Eurorégion Spree-Neiße-Bober pour préparer cet événement.

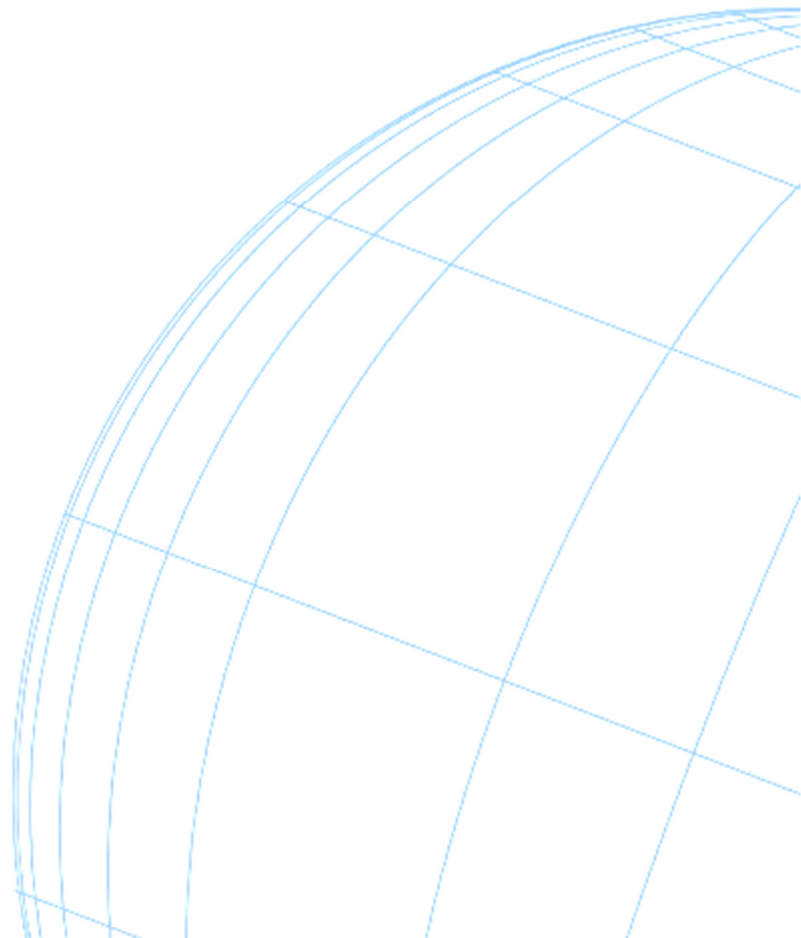
6. Étude à la demande de l'Agence Régionale de Santé

Dans le cadre de l'élaboration des plans régionaux de santé, les ARS frontalières sont dans l'obligation de joindre à leur plan régional de santé un volet transfrontalier. Dans ce cadre, l'ARS Grand Est a commandité à l'Euro-Institut / TRISAN un état des lieux des coopérations et potentiels de coopération aux frontières de la Région Grand Est. L'étude a été menée de décembre 2017 à mars 2018 par Anne Dussap.

L'objectif était de faire un recensement auprès des acteurs frontaliers français des coopérations sanitaires transfrontalières en termes de difficultés ou potentiels à explorer aux frontières de la Région Grand Est, et notamment d'identifier les problématiques d'accès aux soins ou de besoins de coopérations (formations, observations en santé, ...) de part et d'autre des 4 frontières.

L'étude menée a permis de livrer les dossiers thématiques suivants :

- Un profil géographique des territoires concernés
- Une synthèse des retours faisant ressortir
 - les problématiques d'accès aux soins et/ou difficultés spécifiques des zones frontières
 - les besoins et potentiels de coopération
 - les projets de coopération en cours
- Une fiche-synthèse des projets en cours relevés au cours des entretiens
- Un listing des acteurs principaux et actifs en matière de coopération transfrontalière
- Des recommandations pour la rédaction du volet transfrontalier du PRS 2018-2027 pour la Région Grand Est





III. Accompagnement

Les missions d'accompagnement de l'Euro-Institut sont très diversifiées : elles peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans la durée, appuyer une démarche, un projet, un partenariat ou une équipe et se basent toujours sur l'approche neutre et objective de l'Euro-Institut.

1. Groupe d'experts « Intégration et aide aux familles »

En 2018, le nouveau groupe franco-allemand « Intégration et aide aux familles » s'est réuni deux fois. A l'initiative du Département du Bas-Rhin et de l'Ortenaukreis, l'Euro-Institut a animé ces échanges d'experts. Des personnes travaillant dans les domaines de l'aide à la petite enfance, de la protection de l'enfance et de l'aide aux migrants ont dialogué ensemble autour de questionnements et de bonnes pratiques pour favoriser l'intégration des familles issues de l'immigration. Même si les cadres juridiques et institutionnels sont différents, les exemples concrets sont source d'inspiration.

2. Accompagnement du processus stratégique de l'Eurodistrict Region Freiburg / Centre et Sud Alsace

En 2018, l'Euro-Institut a poursuivi son accompagnement des acteurs de l'Eurodistrict Region Freiburg / Centre et Sud Alsace. A la suite des résultats très positifs de l'atelier stratégique organisé et animé par l'Euro-Institut en novembre 2017, les acteurs se sont accordés sur le projet de doter l'eurodistrict de la personnalité juridique. Ainsi, le 13 juin 2018, à la demande des présidents de l'Eurodistrict Georg Walter a présenté aux élus des collectivités allemandes et françaises impliquées les structures juridiques possibles (association, GECT, GLCT) dans une perspective comparée et débattu avec les participant.e.s des avantages et inconvénients des différentes structures juridiques.

3. Soutien au processus « Post-Fessenheim »

Le 29 novembre 2018, à l'invitation de la Communauté de Communes Pays Rhin - Breisach, Georg Walter a participé à une réunion du Préfet du département du Haut-Rhin avec les élus locaux allemands et français impliqués au niveau communal dans les discussions sur la reconversion de la zone après la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. Sous forme d'exposé, il a présenté aux participant.e.s la forme juridique de la Société d'économie mixte (SEM) proposée par les acteurs français et peu connue notamment des Allemands, qui pourrait donner une base juridique à une utilisation transfrontalière du site.

4. Soutien au Staatsministerium du Bade-Wurtemberg dans l'élaboration de la „Frankreich-Konzeption“ du Land du Bade-Wurtemberg

Pour préparer l'élaboration de sa stratégie France „Frankreich Konzeption“, le Staatsministerium du Bade-Wurtemberg a organisé en 2018 une série d'ateliers thématiques auxquels ont participé des experts allemands et français. L'Euro-Institut (TRISAN) a conçu et animé l'atelier sur le thème de la santé. De plus, Georg Walter, Clarisse Kauber, Anne Hofmann et Margot Bonnafous ont participé

activement aux autres ateliers thématiques avec leurs propres suggestions et contributions aux discussions. Parmi les thèmes abordés figuraient la formation professionnelle, l'apprentissage des langues, les transports et la mobilité, les sciences, les jumelages, la culture, l'économie ainsi que l'environnement, la nature et la biodiversité.

5. Le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg

En 2018, Georg Walter a de nouveau participé régulièrement aux sessions plénières du Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg et a plus particulièrement contribué aux discussions sur les activités transfrontalières de l'EMS. L'objectif de cette instance participative est d'inviter au dialogue entre les élus, les institutions européennes et transfrontalières et la société civile. Elle doit contribuer à construire les orientations du développement de l'Eurométropole européenne - notamment en ce qui concerne la coopération transfrontalière - en associant directement tous les habitants de l'ensemble de l'agglomération.

6. Crèche franco-allemande

Différentes formations, des expériences professionnelles dans divers pays et des pratiques variées – au sein d'une équipe franco-allemande, le travail au quotidien est plein d'enrichissement mais aussi de défis. Pour développer la compréhension mutuelle au sein de l'équipe, l'Euro-Institut (Anne Dussap et Anne Hofmann) a animé en 2018 deux ateliers interculturels avec les éducatrices de la maison de la petite enfance franco-allemande. Discussions, exercices pratiques et travaux de groupe ont permis d'approfondir la connaissance des différences culturelles et de développer ensemble des idées pour intégrer la diversité culturelle dans le quotidien de travail.

7. Conseil municipal franco-allemand entre Nancy et Karlsruhe

Le 7 juillet 2018, les conseils municipaux des villes jumelées Nancy et Karlsruhe se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Karlsruhe pour définir ou affiner la stratégie commune des différentes thématiques qu'ils souhaitent développer.

Anna Dister, Clarisse Kauber et Georg Walter ont contribué à cette journée en co-animant trois des quatre ateliers franco-allemands, à savoir la culture, la mobilité européenne, l'économie et l'écologie urbaine et l'aménagement urbain. Au sein de ces ateliers, les élu.e.s et cadres ont échangé sur leurs pratiques et problématiques actuelles. Ils ont également formulé des propositions de coopération ou de discussions techniques entre leurs deux villes jumelées.

8. Projet INTERREG Bad Bergzabern / Wissembourg

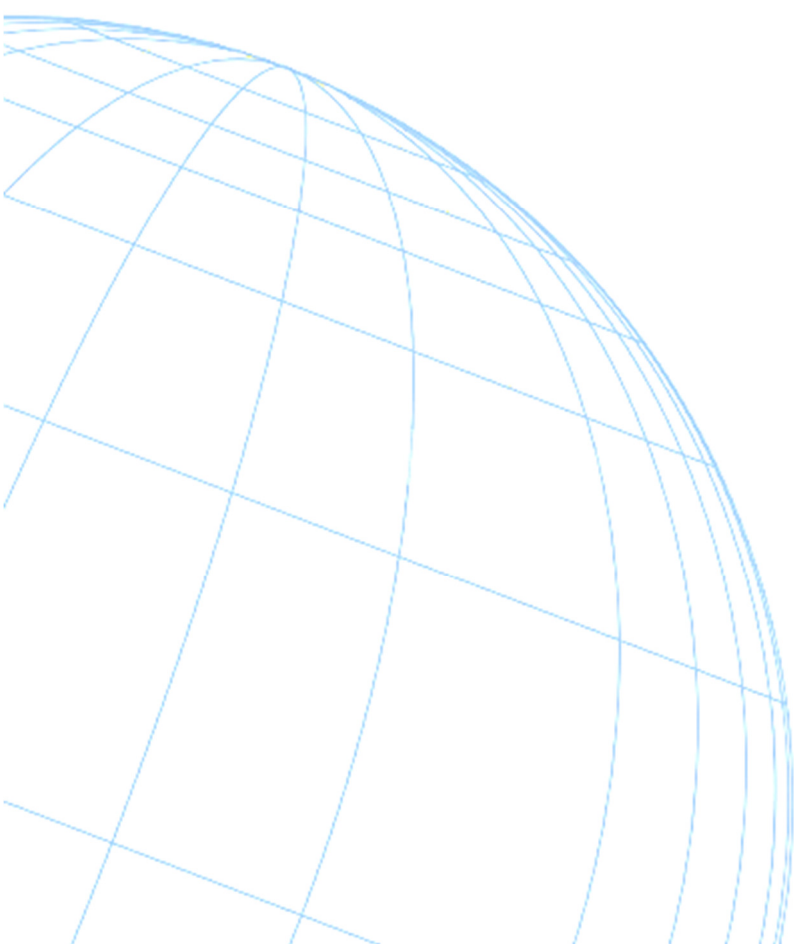
Clarisse Kauber et Anna Dister ont accompagné le groupement local transfrontalier Bad Bergzabern / Wissembourg et ses partenaires dans la rédaction de leur demande complète INTERREG A pour le projet PAWENA, « Mise en réseau des installations de production d'eau dans le nord de l'Alsace et du Palatinat du Sud pour une gestion durable des eaux souterraines ». Dans ce projet, 4 maîtres d'ouvrage français et allemands construiront des infrastructures d'eau potable interconnectées de septembre 2019 à août 2022. Après les travaux, l'Alsace du Nord et le Palatinat du Sud pourront se fournir respectivement en eau potable, dont l'approvisionnement sera sécurisé y compris pendant les périodes de sécheresse.

Lors de réunions de projet et d'échanges à distance, l'Euro-Institut a coordonné l'élaboration de la

demande et formulé en allemand et français les argumentaires et descriptifs des partenaires pour correspondre aux critères du programme INTERREG. L'accompagnement se poursuit en 2019 jusqu'à la fin de la procédure de sélection.

9. Stratégie RMT 2030

L'Euro-Institut soutient les acteurs de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur (RMT) dans le développement de la nouvelle Stratégie 2030 qui, suite à la Stratégie RMT 2020, fixera les priorités politiques, stratégiques et thématiques des quatre piliers de la RMT (politique, économie, sciences et société civile) pour les années à venir. En sa qualité de conseiller scientifique de l'Euro-Institut, le professeur Dr. Joachim Beck a animé plusieurs ateliers et réunions de décideurs politiques.





IV. L'Euro-Institut : porteur de projets

1. TRISAN - Centre de compétence pour la promotion de la coopération en santé dans le Rhin supérieur

La mise en œuvre du projet INTERREG TRISAN se poursuit en 2018, avec la réalisation de divers travaux dans les domaines des études, des activités de mise en réseau et la production de connaissances. Concrètement, TRISAN travaille sur les champs suivants :

a. Etudes

- Inventaire sur les capacités dans le domaine de l'aide médicale urgente pour le cas d'évènements de grande ampleur dans le Rhin supérieur (étude réalisée à la demande des HUS, en collaboration avec une cinquantaine d'acteurs de l'aide médicale urgente du Rhin supérieur);
- Étude comparative sur les structures et l'organisation de la prise en charge de la perte d'autonomie en France, en Allemagne et en Suisse (étude réalisée à la demande du comité de pilotage TRISAN) ;
- Cartographie des médecins bilingues de l'Eurodistrict Strasbourg/Ortenau (à la demande de l'Eurodistrict Strasbourg/Ortenau) ;
- Étude transfrontalière de l'offre de soins dans la zone Palatinat du Sud / Alsace Nord / Pays de Bade (étude réalisée à la demande de l'ARS Grand Est en collaboration avec les partenaires institutionnels);
- Une étude sur l'accès transfrontalier aux pharmacies de garde dans le Rhin supérieur : condition d'accès aux pharmacies en transfrontalier, dispositif des pharmacies de garde dans les territoires concernés et expériences des acteurs;

b. Manifestations de mise en réseau

- Rencontre des chercheurs et représentants des caisses d'assurance maladie dans le domaine de la protonthérapie (19.01.2018)
- Rencontre entre les membres de la commission Economie, Marché de l'emploi et Santé du Conseil rhénan et les représentants du GT Politiques de santé de la CRS (05.03.2018)
- Participation à la conception et animation de l'atelier stratégique santé dans le cadre des actions de développement de la Frankreich-Konzeption menées par le Staatsministerium du Bade-Wurtemberg (11.06.2018)
- Manifestation de présentation des activités TRISAN à la représentation permanente du Bade-Wurtemberg auprès de la Commission européenne à Bruxelles (13.06.2018)
- Participation au congrès sur la tromboctomie mécanique (congrès ASICS) (29.06.2018)
- Séminaire d'échange sur la formation de kinésithérapeute : Formation, exercice du métier et situation du marché de l'emploi dans la Région du Rhin supérieur (27.09.2018)
- Atelier stratégique sur la prise en charge de la perte d'autonomie : échange de pratiques

(18.10.2018)

- Atelier de mise en réseau des caisses d'assurance maladie (16.11.2018)

c. Un accompagnement des acteurs dans leurs souhaits de coopérations

Les demandes d'accompagnement sont variées en termes de champs thématiques concernés (ouverture transfrontalière de l'offre de soins, mobilité des patients, aide médicale urgente, prévention TBC, épidémiologie, montage de projet, mobilité des personnels de santé, recherche de stage, prévention et promotion de la santé, prise en charge financière des soins transfrontaliers, coordination des politiques de santé, procréation médicalement assistée) et en termes de type d'accompagnement demandé : recherche documentaire sur le fonctionnement du système voisin, recherche et mise en lien avec un partenaire, information, conseil sur la mise en réseau, conseil en communication de l'autre côté de la frontière, accompagnement à la structuration d'un projet, 16 exemples de bonnes pratiques, visibilité sur les projets transfrontaliers, monitoring/suivi d'accord-cadre, information sur les dispositions réglementaires, etc.

d. Production et diffusion de connaissances sur le système de santé du pays voisin

Par ailleurs le projet a pour mission de contribuer à la production et à la diffusion de connaissances sur le système de santé du pays voisin. Dans ce cadre ont été réalisés :

- L'élaboration de 4 cahiers thématiques présentant les systèmes des trois pays (France, Allemagne, Suisse) sur les champs suivants : Soins médicaux urgents, la perte d'autonomie, le secteur hospitalier et la médecine ambulatoire – mise en page et impression en 2018 et 2019
- La réalisation en 2018 de 4 Infomails envoyées à 1500 acteurs du Rhin supérieur
- La préparation d'un catalogue des projets de coopération sanitaire transfrontaliers (mise en ligne en 2019)
- L'élaboration d'un magazine tout public (Regards croisés).

Au total, TRISAN a encore gagné en visibilité et a su s'imposer en 2018 comme un acteur reconnu de la coopération en santé dans le Rhin supérieur.

Les résultats de l'étude transfrontalière de l'offre de soins dans la zone Palatinat du Sud / Alsace Nord / Pays de Bade ont pu être repris dans le cadre d'un projet INTERREG porté par l'Eurodistrict PAMINA visant à approfondir et mettre en œuvre les bases pour une offre de soins transfrontalière. La continuité et l'étroite collaboration entre les acteurs de TRISAN et les acteurs du territoire constituent un exemple de bonne pratique.

En termes de personnels, Mme Emilie Schleich, gestionnaire de projet communication et accompagnement de projets TRISAN a démissionné de son poste en décembre 2018 ; elle a été remplacée par Mme Astrid Dacquin recrutée début janvier 2019.

e. Suite du projet TRISAN

A partir de juin 2018, les partenaires cofinanceurs du projet INTERREG TRISAN démarrent une réflexion sur la suite à donner au projet à la fin de la période de financement INTERREG ainsi qu'une réflexion plus longue sur la pérennisation du centre de compétences trinational. Cette réflexion débouche sur le dépôt d'un deuxième projet INTERREG „Plan d'action trinational pour une offre de santé

transfrontalière“ déposé au GT INTERREG au printemps 2019. Ce deuxième projet est développé par les mêmes partenaires (autorités de santé des sous-espaces du Rhin supérieur) auxquels sont associés l'ensemble des collectivités territoriales du Rhin supérieur; il s'agit d'un projet ambitieux comportant un grand nombre de champs thématiques à réaliser sur la période déc. 2019-nov. 2022. Le montant total du projet s'élève à 953 750 € (FEDER 452.250 € / contribution Euro-Institut 50.000 €).

f. Autres activités dans le champ de la santé

Élaboration d'un protocole d'action dans le cadre de l'appel à projets « B-Solutions » 2018

Depuis octobre 2018, le GECT Eurodistrict PAMINA et le réseau INFOBEST mènent un projet pilote intitulé « Élaboration d'un protocole de coopération pour la simplification des procédures administratives des frontaliers dans le domaine de l'assurance-maladie », financé par la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projets « B-Solutions ». Dans le cadre de ce projet, et faisant suite à la bonne collaboration avec TRISAN pour l'étude précitée, l'Eurodistrict PAMINA a chargé l'Euro-Institut / TRISAN d'assurer les travaux de recherche et d'élaboration du protocole d'action en tant que prestataire.

Dans un premier temps, des études de cas sur les obstacles à l'accès aux soins de santé transfrontaliers dans la région du Rhin supérieur ont été collectées et analysées avant la fin de l'année 2018. Ces problématiques, dont la plupart a été remonté par le réseau INFOBEST, ont ensuite été traitées de manière systématique et présentées dans un rapport intermédiaire qui servira de base pour la suite du projet en 2019. Les activités prévues pour 2019 sont les suivantes :

- Animer deux ateliers de travail avec les acteurs du domaine de la santé concernés (en particulier les caisses d'assurance maladie)
- Élaboration du protocole d'action dans la perspective de sa transférabilité à d'autres régions frontalières dans l'Union européenne

Au sein de l'Euro-Institut, le projet est suivi par Anne Dussap et Christian Kleinert, avec le conseil technique d'Eddie Pradier et prendra fin en septembre 2019.

1. Le Bureau de coordination Pilier Sciences Région Métropolitaine Rhin supérieur

Le bureau de coordination du Pilier Sciences, dont les bureaux sont situés à l'Euro-Institut (Kehl) a été créé en 2011 à l'initiative des acteurs scientifiques de la région du Rhin supérieur avec le soutien des autorités publiques régionales. Son objectif est d'accompagner les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les processus de structuration et de coordination de la coopération transfrontalière.

Les activités du bureau ont été financées par le programme INTERREG Rhin supérieur IV avec des fonds issus du Fonds européen de développement régional (FEDER) et le cofinancement correspondant de fonds publics du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat ainsi que de la région Alsace ainsi que de l'Université de Fribourg, l'Université de Strasbourg, le KIT, l'Université de Coblenche et de Mayence (site Gernersheim) et l'Université de Spire.

Lorsque le projet a pris fin au début de l'année 2015, les partenaires cofinanceurs ont accepté de permettre la poursuite des activités du bureau et de fournir des ressources financières adéquates pour le développement d'un nouveau projet dans le cadre du programme INTERREG V 2014-2020.

Après le dépôt réussi de la candidature, qui a également permis d'introduire de nouveaux partenaires, le projet a démarré le 01.01.2016 pour une période allant jusqu'au 31.12.2020.

Les partenaires cofinanceurs sont désormais :

- Eucor - The European Campus" en tant qu'entité juridique indépendante depuis sa création en tant que Groupement européen de coopération territoriale (GECT)
- l'Université de Coblenz-Landau (Campus Landau, Université de Mayence (Germersheim) et Université de Spire)
- les universités qui étaient membres de l'alliance « TriRhenaTech » (qui n'est pas une entité juridique distincte) au moment de l'introduction de la demande, à savoir : les écoles en sciences appliquées allemandes de Furtwangen, Offenburg et Karlsruhe, la Fachhochschule Nordwestschweiz et le regroupement des écoles d'ingénieur, de management et d'architecture d'Alsace, AlsaceTech.
- pour les autorités régionales : le ministère des sciences, de la recherche et des arts du Bade-Wurtemberg, la région du Grand Est et le ministère des sciences, de la formation et de la culture de Rhénanie-Palatinat

Comme auparavant, l'Euro-Institut agit en tant que porteur de projet faisant des dépenses au sens d'un projet INTERREG et soutient le bureau de coordination dans la gestion administrative ainsi que de manière ponctuelle dans le cadre du programme de financement « Offensive Sciences ». L'Euro-Institut est également la structure qui embauche le personnel de bureau.

Depuis la création du bureau, la gestion politique de ses activités a été confiée au porte-parole du Pilier Sciences ou à son adjoint. Ces fonctions sont assumées par le président de « Eucor-The European Campus » ainsi que par les portes-parole de l'Alliance « TriRhenaTech ».

Dans le cadre du nouveau projet 2016-2020, le Bureau s'est également vu confier de nouvelles tâches concernant la mise en œuvre du programme de financement « Offensive Sciences », suite à une décision des autorités régionales ou des ministères les représentant en leur qualité de « partenaires régionaux » du programme. Pour ces activités, le Bureau sera géré par les « Partenaires régionaux ».

Daniel Schaefer dirige le bureau depuis mars 2015. En mars 2016, Julia Schoppe a rejoint l'équipe en tant que chargée de projet. En juin 2018, après le retour de Mme Schoppe d'un congé de maternité d'un an, il a été décidé de créer un troisième poste. Ce poste a été pourvu par Annaëlle Morin, qui remplaçait auparavant Mme Schoppe.

Dans le cadre des initiatives et projets portés par les acteurs du Pilier Sciences dans un contexte de coopération transfrontalière, le Bureau tient le rôle de plateforme de services. Ses missions consistent à mettre à disposition des outils d'aide à la recherche de possible moyens de financements, tout en accompagnant les structures de recherche dans le processus de candidature et de mise en œuvre des projets, tout particulièrement dans le cadre du programme INTERREG Rhin Supérieur.

De plus, le Bureau soutient les acteurs scientifiques dans la coordination des processus stratégiques ainsi que concernant leur représentation externe et leur coordination avec des partenaires, notamment politiques et économiques. A cela s'ajoute le développement d'outils et d'instruments de promotion de la coopération dans les domaines de la recherche, du développement et de l'innovation. Enfin, il existe un certain nombre de mesures de communication, qu'elles s'étendent sur une longue période ou engagées de manière individuelle, en particulier l'événement annuel « Dialog Science ».

En ce qui concerne le programme « Offensive Sciences » créé en 2011 grâce auquel des projets de coopération d'excellence transfrontaliers axés sur la recherche appliquée sont financés, le Bureau

travaille avec les « partenaires régionaux » à la mise en œuvre de la procédure dans son ensemble et accompagne les porteurs de projets au travers des différentes phases du développement et de la réalisation de leurs projets.

En 2018, voici les activités qui ont été menées, s'inscrivant dans le champ d'action du Bureau :

Conseil et accompagnement de projets

- Suivi permanent des projets phares de la RMT "RMTMO-RI" (grande infrastructure de recherche) et « Upper-Rhine 4.0 » (industrie 4.0) en tant qu'observateur au sein du comité directeur ;
- Accompagnement des universités et établissements supérieurs du Rhin supérieur dans la préparation et la procédure de demande de financement INTERREG pour un projet dans le domaine du transfert de technologie. A cela s'ajoute le conseil apporté à un projet s'intéressant également à cette thématique, soutenu par les institutions proches du monde économique.

Stratégie, représentativité des intérêts et rôle dans les instances

- Participation régulière en tant que membre observateur aux comités du programme INTERREG Rhin Supérieur ;
- Stratégie 2030 de la Région Métropolitaine du Rhin supérieur : organisation d'une conférence et d'un atelier dans le cadre d'une large consultation sur le développement de la Stratégie pour le Pilier Sciences (sous-partie de la Stratégie globale de la RMT) ; participation à la procédure de concertation concernant l'élaboration de la stratégie globale
- Participation régulière au comité d'experts "Innovation" de la Conférence du Rhin supérieur

Communication

- Diffusion permanente de l'information concernant le Pilier Sciences sur internet ; envoi régulier d'une Newsletter
- Grande manifestation dans le cadre de l'édition 2018 de « Dialog Science » le 27 novembre au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg avec atelier de formation sur la « Communication et exploitation des résultats de recherche », réunion de mise en réseau pour les acteurs du Rhin supérieur en communication scientifique, table-ronde sur la politique d'innovation dans la Région Métropolitaine du Rhin supérieur et présentation du projet RMTMO-RI ; en parallèle, présentation de 21 stands des projets de coopération scientifique au cours de la journée.

Offensive Science

- Suivi des projets en cours de réalisation suite à l'appel à projets 2016 : Valorisation des résultats de projets dans le cadre de « Dialog Science » 2018 ;
- Mise en œuvre de l'appel à propositions 2018 : Actions d'information dans différentes villes de la Région Métropolitaine du Rhin supérieur, organisation d'ateliers et conseils continus dispensés aux porteurs de projets lors de la phase de candidature avant la procédure de sélection ; soutien aux « partenaires régionaux » et au prestataire de services responsable pour la réalisation de l'évaluation ; ateliers et conseils continus pour les projets approuvés après la procédure de sélection pour la seconde phase de la candidature.



V. Réseaux

Complémentarité, échanges et transferts de bonnes pratiques et développement d'approches innovantes

1. Le TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) ou le développement et l'approfondissement des capacités des acteurs du transfrontalier en Europe¹

Dans son rôle de coordinateur du réseau, l'Euro-Institut a assuré le suivi des réflexions sur le fonctionnement du réseau initiées en 2017. Tout au long de l'année, les membres du réseau se sont réunis pour discuter de la structure, de la forme juridique et de la communication interne et externe du TEIN. Les résultats de ces discussions ont été pris en compte dans l'élaboration d'une Charte révisée du Réseau, qui a été adoptée lors de l'Assemblée générale du Réseau à Bruxelles le 17 septembre. La Charte est maintenant mise à la disposition des membres pour signature par leurs représentants légaux respectifs.

L'ITEM (Institute for Transnational and Euregional cross border cooperation) de l'Université de Maastricht a rejoint le réseau le 21 mars 2018. L'ITEM est un institut interdisciplinaire initié par l'Université de Maastricht (UM) en coopération avec la Zuyd Hogeschool, NEIMED, la Province du Limbourg, la Ville de Maastricht et l'Euregio Maas-Rhin. Son travail s'inscrit pleinement dans l'objectif du TEIN de renforcer les capacités dans les contextes transfrontaliers afin de renforcer l'intégration européenne, de faciliter la coopération transfrontalière et d'apporter des solutions pratiques aux problèmes transfrontaliers européens.

Dans le cadre du projet « TEIN - Platform for cross-border dialogue », s'est déroulé en 2018 le dernier des trois voyages d'étude destinés à échanger expériences et bonnes pratiques dans les régions frontalières concernant les obstacles et défis découlant de conflits historiques, politiques, religieux ou nationaux. Ce voyage d'étude réalisé dans le cadre du programme INTERREG V A de l'Eurorégion Cieszyn Silesia et a conduit les partenaires du réseau à la frontière polono-tchèque. L'objectif était notamment d'envisager les possibilités et les modalités de transfert de bonnes pratiques issues des différentes régions frontalières du réseau à la frontière polono-tchèque.

Anne Hofmann et Raphaël Mariotti, au nom de l'Euro-Institut, chef de file du projet, et huit autres membres du TEIN ont également travaillé intensivement sur une candidature pour un nouveau projet dans le cadre du programme « L'Europe pour les citoyens ». L'objectif du projet « TEIN4citizens » qui en résulte est de donner à la population des régions frontalières européennes l'occasion d'exprimer son opinion sur l'évolution actuelle de la politique européenne. Jusqu'en mai 2020, cinq événements seront organisés dans différentes régions frontalières pour discuter de questions urgentes avec la société civile telles que la sécurité des frontières et Schengen, le multilinguisme et l'identité, la citoyenneté européenne et les droits de l'homme, les villes jumelles européennes et la société civile ainsi que les droits des minorités et la politique d'intégration. Ces manifestations réuniront des citoyens, des experts de différentes régions frontalières, des organisations non gouvernementales et

¹ www.transfrontier.eu

des représentants locaux, régionaux et européens pour participer à des débats, des conférences et des ateliers sur la coopération transfrontalière et les politiques communautaires. Le projet a été approuvé par la Commission européenne en décembre 2018 et les partenaires du projet commenceront à organiser et à mettre en œuvre les activités prévues début 2019.

2. L'Euro-Institut participe à la Stratégie pour la région du Danube

En 2018, l'Euro-Institut a de nouveau contribué à la Stratégie pour la région du Danube. L'Euro-Institut était l'un des partenaires du Bade-Wurtemberg dans le projet "Unfolding the Danube Hub", coordonné par le Europa-Zentrum Baden-Württemberg. L'Europahaus Vukovar en Croatie, l'agence de développement de projets Vukovar ainsi que l'association culturelle hongroise Vescera Sándor de Bačka Palanka en Serbie et la Chambre de Commerce extérieur de Pesc (Hongrie) étaient également partenaires.

L'objectif global du projet était de renforcer la coopération transfrontalière dans la région frontalière croato-serbo-hongroise. Des dialogues citoyens ont été organisés pour permettre aux citoyens des trois pays d'échanger des idées et de réfléchir ensemble sur la manière de façonner leur avenir dans une région frontalière. Dans le cadre de ce projet, une formation largement conçue et mise en œuvre par l'Euro-Institut et à destination des futurs animateurs a été proposée les 17 et 18 avril. Margot Bonnafous a animé l'événement avec son collègue croate Goran Jelenic. Une vingtaine de modérateurs ont été formés pour organiser et accompagner les dialogues citoyens qui ont suivi. Après un premier dialogue citoyen dans la ville croate de Vukovar en juin, plus de 50 citoyens croates, serbes et hongrois intéressés par la coopération se sont réunis à Backa Palanka, Serbie, en octobre pour échanger leurs points de vue sur des sujets importants pour leur région frontalière, notamment les processus décisionnels au niveau local, le développement transfrontalier du tourisme et des loisirs, les minorités nationales, etc.

3. EUROPA – un réseau européen pour l'administration publique

Le travail en réseau a toujours joué un rôle très important pour l'Euro-Institut. La coopération avec l'Association EUROPA, un réseau européen de chercheurs et praticiens de l'administration, s'est poursuivie en 2018. Elle s'est caractérisée notamment par deux manifestations. Tout d'abord un colloque « Métropoles et villes intermédiaires en Europe : confrontations ou alliances territoriales ? » a eu lieu en septembre à Pau, organisé conjointement par l'association EUROPA et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). Margot Bonnafous a présenté lors de ce colloque la vision allemande des villes intermédiaires tout en évoquant la particularité des villes frontalières.

En novembre 2018, le colloque annuel a eu pour sujet « **Transports et mobilité en Europe : innover pour rapprocher les territoires** ». Des intervenants de nombreux pays européens ont évoqué les évolutions démographiques, économiques et sociales dans leurs pays respectifs et ont pu ainsi contribuer à réflexion à plusieurs niveaux. Outre les enjeux concernant les infrastructures, les intervenants ont abordé par exemple les droits sociaux et fondamentaux liés au transport ainsi que les questions liées au service public de la mobilité. A noter également les réflexions sur le lien entre proximité et mobilité et la place de la mobilité dans le contexte de la cohésion sociale et territoriale. Margot Bonnafous est intervenue pour l'Euro-Institut lors de ce colloque.

Egalement dans le cadre de ce travail en réseau, l'Euro-Institut représente EUROPA à la Conférence des OING au Conseil de l'Europe.

VI. Interventions et participation à des manifestations extérieures

1. Présentation lors d'une conférence à Görlitz

A l'invitation du Ministère de l'Intérieur du Land de Saxe, Georg Walter a donné le 15 mai 2018 la conférence introductive de la convention germano-polonaise des communes frontalières de Saxe et de Basse-Silésie sur la coopération intercommunale dans le domaine des services d'intérêt général. La conférence a porté sur l'état actuel et les perspectives de la coopération transfrontalière avec participation allemande.

2. Conférence à l'invitation de l'Université d'Eichstätt/Ingolstadt

Invité par l'Université catholique d'Eichstätt/Ingolstadt, Georg Walter est intervenu le 5 juin 2018 lors d'une soirée organisée dans le cadre d'un cycle de conférences sur des thèmes politiques actuels relatifs à l'intégration européenne et aux relations internationales. Dans son exposé, Georg Walter a traité de la coopération transfrontalière aux frontières intérieures de l'Union européenne (entre la politique européenne de cohésion et la diplomatie territoriale et a mis en lumière la coopération dans la région du Rhin supérieur.

3. Animation de la cérémonie d'inauguration du nouveau terminus du tramway à Kehl

Le 08 décembre 2018, le dernier arrêt de la ligne de tramway transfrontalière D a été inauguré à Kehl devant la mairie. A l'invitation de la ville de Kehl, Georg Walter a animé la cérémonie qui a suivi dans la Stadthalle, au cours de laquelle deux tables rondes franco-allemandes de haut niveau ont eu lieu, auxquelles Toni Vetrano, maire de la ville de Kehl ; Roland Ries, maire de la ville de Strasbourg ; Robert Herrmann, président de l'Eurométropole Strasbourg ; Bärbel Schäfer, Regierungspräsidentin de Fribourg et Huguette Zeller, vice-présidente de l'Euro-Institut et membre du Conseil régional de la Région Grand Est, ont également participé.

4. Animation d'une réunion citoyenne Strasbourg/Stuttgart dans le Lieu d'Europe

Les 19 et 20 juin 2018, la Ville de Strasbourg a organisé, dans le cadre de son partenariat avec Stuttgart, une réunion citoyenne à laquelle ont participé une quarantaine de citoyens représentatifs des deux villes. Outre une visite des institutions européennes, le programme comprenait également un atelier franco-allemand, animé par Georg Walter au Lieu d'Europe à Strasbourg, sur les formes de solidarité et de coexistence dans les zones urbaines et sur l'importance des valeurs européennes dans ce contexte.

5. Participation à des réunions d'experts européens à l'invitation du CNFPT

Dans le cadre de la coopération de longue date entre l'Euro-Institut avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), Georg Walter a participé à deux réunions du comité d'experts Europe à Paris en 2018. Ces réunions permettent d'échanger des informations sur l'actualité de l'Union européenne et de définir le programme de formation du CNFPT dans les domaines de l'Europe et de la coopération transfrontalière. En 2018, l'Euro-Institut a de nouveau été représenté dans le programme annuel du CNFPT avec plusieurs de ses activités de formation.

6. Participation aux « Castle Talks »

En 2018 aussi, l'Euro-Institut a participé à la série de conférences « Castle Talks on cross border cooperation » au Château Pourtalès à Strasbourg afin de contribuer à l'échange entre scientifiques de différentes disciplines, praticiens de la coopération transfrontalière et étudiants de diverses nationalités (dont USA). L'événement des 19 et 20 mars a porté sur les conflits et la coopération dans les régions frontalières de l'Union européenne et en particulier sur la dimension interculturelle de la coopération transfrontalière. Du 5 au 7 novembre, les orateurs et les participant.e.s ont discuté de la crise d'identité et de l'euroscpticisme croissant en Europe. Les « Castle Talks » ont lieu dans le cadre du projet Jean Monnet mené par Birte Wassenberg (Institut d'Études Politiques, IEP, Strasbourg).

7. Participation à la « European weeks of Regions and cities »

Dans le cadre de la « European weeks of Regions and cities » (EWRC à Bruxelles, 8-12 octobre 2018), le Centre for Cross Border Studies (CCBS, Irlande du Nord) a organisé un séminaire politique sur le « principe de partenariat » européen. L'Euro-Institut est intervenu sur les expériences en matière de gouvernance multi-niveaux dans la région du Rhin supérieur et a participé à la discussion avec des représentants des collectivités locales irlandaises et des réseaux transfrontaliers ainsi que des experts de la coopération transfrontalière dans d'autres régions frontalières sur la manière dont le principe de partenariat peut être mieux appliqué pour promouvoir les travaux transfrontaliers en Europe.

8. Journée franco-allemande 2018 : Les élèves développent des idées pour le Traité de l'Elysée 2.0

A l'occasion de la série de projets « Journée franco-allemande 2018 » de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), l'Euro-Institut (Anne Hofmann) et l'INFOBEST Kehl/Strasbourg ont organisé un atelier franco-allemand dans les locaux du Lycée Couffignal à Strasbourg.

Une vingtaine d'élèves des écoles professionnelles de Kehl et du Lycée Couffignal ont pu découvrir les bases du Traité de l'Elysée et de divers projets et institutions franco-allemands transfrontaliers dans la région du Rhin supérieur. Par la suite, ils ont discuté de leurs propres expériences en tant que résidents de la région du Rhin supérieur et ont élaboré leurs propres idées et souhaits pour une mise à jour du Traité Elysée 2.0.



VII. Recherche appliquée, publications et colloques

1. Discours transdisciplinaires sur la coopération transfrontalière en Europe - un projet de recherche interdisciplinaire soutenu par le PEAP

Sous la direction scientifique de Prof. Dr. Joachim Beck (professeur à l'Université d'administration publique de Kehl et conseiller scientifique à l'Euro-Institut), plusieurs réunions informelles co-organisées par Anne Hofmann ont permis de mener à bien un projet de recherche transdisciplinaire sur l'analyse et la conceptualisation de la coopération territoriale en Europe.

Dans le cadre du projet financé par le Pôle Européen d'Administration Publique (PEAP), les problématiques et concepts théoriques de diverses disciplines (politique, administration, droit, langues, économie, histoire, études culturelles, géographie et sociologie) ont été appliqués à la coopération territoriale sur la base des variables sélectionnées et combinés dans une optique interdisciplinaire. 21 chercheurs renommés des organisations membres de TEIN ainsi que des universités de Bâle, Saint-Gall, Tübingen, Luxembourg, Victoria/Canada, Liberec, et Southern Denmark ont participé à ce projet, ainsi que 8 praticiens extra-universitaires.

L'objectif du projet est de donner une impulsion scientifique et de contribuer en même temps au développement conceptuel de la politique européenne de cohésion. Les contributions des scientifiques et praticiens participant seront publiées dans un ouvrage sous la direction de Prof. Dr. Joachim Beck.



Conclusion

2018 a été une année passionnante, réussie et riche en événements. Les nombreuses innovations et évolutions concernent tout autant le personnel que les contenus et l'orientation stratégique. Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont contribué à ce succès et qui nous ont fait confiance. Un grand merci en particulier à :

- nos membres, à savoir la Région Grand Est, le Département du Bas-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg, le Land de Bade-Wurtemberg, l'Ortenaukreis et la Ville de Kehl
- nos partenaires qui sont la République française, les villes de Achern, Freiburg, Lahr, Oberkirch et Offenburg, la Hochschule für öffentliche Verwaltung de Kehl et l'Université de Strasbourg
- notre Président, Frédéric Pfliegersdoerffer (jusqu'au 04.06.2018) et Josha Frey (à partir du 04.06.2018)
- nos Vice-Président et Vice-Présidente, Josha Frey (jusqu'au 04.06.2018) et Huguette Zeller (à partir du 04.06.2018)
- nos stagiaires : Raphaëlle Bernard, Thibault Delabarre, Anna Rodriguez et Clara Friess
- ainsi que notre équipe :
 - Natalia Ansa Held, responsable études santé
 - Dr. Joachim Beck, conseiller scientifique
 - Margot Bonnafous, responsable de formations
 - Virginie Conte, gestionnaire de projets
 - Anna Dister, responsable de projets
 - Anne Dussap, cheffe de projet TRISAN
 - Anne Hofmann, responsable de formations
 - Lydia Kassa, responsable de projets études TRISAN
 - Clarisse Kauber, responsable études
 - Christian Kleinert, gestionnaire de projets junior
 - Raphaël Mariotti, gestionnaire de projets junior
 - Claude Penner, comptable
 - Eddie Pradier, responsable études TRISAN
 - Emilie Schleich, gestionnaire de projet pour les relations publiques et l'accompagnement de projet TRISAN
 - Christine Schwarz, assistante de direction
 - Iris Sieber, assistante de formations et de projets (depuis le 17.02.2017 en congé maternité/congé parental)
- et pour le bureau de coordination du Pilier Sciences :
 - Daniel Schäfer, responsable
 - Julia Schoppe, chargée de projet
 - Annaëlle Morin, chargée de projet
 - Florian Le Coz, assistant de projet (apprenti dans le cadre d'un Master, jusqu'au 30.09.2018)
 - Monika Mayr, assistante de projet (apprentie dans le cadre d'un Master, jusqu'au 31.01.2018)

pour leur engagement formidable et remarquable.

Georg Walter et Anne Thevenet

Euro Institut

Euro-Institut

Villa Rehfus, Rehfusplatz 11

D-77694 Kehl

Tél. +49 (0) 7851 7407-0

Fax. +49 (0) 7851 7407-33

www.euroinstitut.org

info@euroinstitut.org

Mai 201p

© Euro-Institut – Tous droits réservés